PLATE FORME DES ORGANISATIONS DE LA SOCIETE CIVILE SUR LES DROITS ÉCONOMIQUES, SOCIAUX ET CULTURELS AU CAMEROUN
(PLATE FORME DESC CAM)

S/C BP 5268 Yaoundé, Tél: 22 20 10 12; Fax: 22 20 10 12; E-mail : plateformedesccam@yahoo.fr;

Coordination nationale (5 Organisations) | **Coordination technique** (5 Organisations) | **Comité de discipline et de médiation de conflits** (2 Organisations) | **Groupes thématiques** (30 Organisations)

ORGANISATIONS MEMBRES

ASSOAL
Tél : 22201012
Email: assoalcam@yahoo.fr
WIRA
Tél : 22204832
Email: credda1995@yahoo.fr
ALVF
Tél : 22.20.52.94
Email: alvfsiege@yahoo.fr
RNHC
Tél 22.09.95.61
Email: rnhcrnhc@yahoo.fr
CARITAS CAM
Tél : 77583802
Email: thesy2@yahoo.fr
AJPCEDES
Tél : 33.48.26.94
Email: njifenji90@yahoo.fr
MURUDEV
Tél : 77964186
Email: mumache@yahoo.fr
NDH CAM
Tél : 22.01.12.47
Email: hilairekamga@yahoo.fr
CENAPDACAM
Tél : 77.65.48.12
Email: cenapdacam2006@yahoo.fr
GRAD
Tél : 96225547
Email: grad_ong@yahoo.fr
FENTEDCAM
Tél : 99815381
Email: njifonp@yahoo.fr
SNAEF
Tél : 77546635
Email: s_snaef@yahoo.fr
Global village CAM
Tél : 99717025
Email: globalvillagecam@yahoo.fr
AADES
Tél : 77586805
Email: caaded@yahoo.fr
ADD
Tél : 22281544
Email: altdur@yahoo.fr
Public Concern
Tél : 77220324
Email: public.concern_cam@yahoo.fr
PROMUSCAM
Tél : 22211817
Email: secretariatpermanent@plateformecm.org
AEPS
Tél : 99529853
Email: fotsoesaie@yahoo.fr
LCC
Tél : 99936605
Email: ligueconso@yahoo.fr
CSP
Tél : 75882976
Email: snuicac@yahoo.fr
NKONG HILL TOP
Tél : 99628600
Email: nkong22@yahoo.com
AJADES
Tél : 99321873
Email: williammala@yahoo.fr
RAY
Tél : 77727886
Email: mengaptche@yahoo.fr
SYDEV
Tél : 33070725
Email: sydevcm@yahoo.fr
GRADD
Tél : 96875744
Email: jn_mbarga@yahoo.fr
SNJP
Tél : 22312318
Email: snjp@voila.fr
ASAD
Tél : 99873037
Email: asadbertoua@yahoo.fr
AJVC
Tél : 77339766
Email: kanaalinelora@yahoo.fr
CEFAN
Tél : 22019923
Email: cefan2005@yahoo.fr
ACDIC
Tél : 77269809
Email: etelejeang@yahoo.fr
KIDAIDS
Tél : 22138024
Email: kidaidscm@yahoo.fr

Communiqué Final de l'AG Constitutive de La Plate Forme DESC CAM

Nous organisations de la société civile Camerounaise, représentant les Associations, les ONG, les Syndicats, les Confessions Religieuses, les Groupes d'Initiatives Communes, réunies en Assemblée Générale Constitutive de la plate forme des promoteurs des droits économiques, sociaux et culturels, le 14 Octobre 2009 à Yaoundé, Monastère du Mont Febe, avons débattu sur les points suivants : la charte et les statuts, le règlement intérieur et l'ébauche du plan d'action.
Au terme de nos travaux, nous avons décidé de nous constituer en Plate Forme des Promoteurs des Droits Économiques, Sociaux et Culturels au Cameroun.

Prenant acte de cette constitution, nous avons décidé de doter la Plate Forme DESC CAM des textes et outils nécessaires à son fonctionnement. A cet effet :

- Les projets de charte et statuts ont été amendés, adoptés et signés par les organisations membres ;
- Une mouture du plan d'action a été élaborée et adoptée ;
- Une équipe d'animation a été élue pour un mandat de trois ans.

En ce qui concerne le règlement intérieur, mandat a été donné à la Coordination Nationale de l'adapter aux dispositions statutaires et de le soumettre à l'appréciation des membres dans un délai d'un mois. La mouture consensuelle de ce règlement intérieur entrera en vigueur au terme de ce délai, sous réserve de son adoption définitive par l'Assemblée Générale de 2010.
En ce qui concerne la mouture du plan d'action, mandat a été donné à la Coordination Nationale de mettre en place un groupe de réflexion stratégique qui se chargera de finaliser l'élaboration d'un plan d'action triennal appuyé sur un plan stratégique à élaborer.

L'Assemblée Générale s'est prolongée, les 15 et 16 Octobre 2009 par la formation de ses membres aux méthodologies d'exigibilité des DESC.
La formation visait à renforcer les compétences et savoir-faire des organisations travaillant dans le domaine des DESC avec de nouvelles méthodes permettant d'exiger la mise en œuvre des droits économiques, sociaux et culturels inscrits dans les conventions internationales au Cameroun.
Pendant la formation, les participants ont échangé les expériences et partagé :

- Les théories générales sur les DESC ;
- Les méthodes d'élaboration de rapports alternatifs;

- Les démarches de présentation de rapport au Comité DESC des Nations Unies;
- Les démarches de participation à l'élaboration et/ou la modification de lois.

Au terme de la formation, les participants ont :

- engagé la réflexion sur les stratégies d'application des méthodes apprises dans le cadre spécifique de la plate forme DESC Cameroun ;
- contribué à l'amélioration des outils et méthodologies à capitaliser dans le plan d'action ;
- formulé des recommandations en vue de l'application des méthodes apprises au Cameroun.

Les principales recommandations suivantes ont été formulées :

1. A la Coordination Nationale

- Mettre en place un comité de veille citoyenne sur les violations des DESC au Cameroun ;
- Mettre en place une liste de diffusion (mailing list) pour faciliter les échanges entre les membres de la plate forme DESC Cameroun ;
- Élaborer et mettre en œuvre une stratégie d'alliance et de partenariat avec les autres réseaux travaillant sur les autres instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme (Réseau publié ce que vous faites) ;
- Élaborer et mettre a disposition des outils pour faciliter l'appropriation des DESC par les membres et appuyer les services qu'ils rendent aux cibles ;
- Prendre en compte dans le plan d'action un volet appui aux membres pour la mise en œuvre de leurs activités d'éducation et de sensibilisation des populations sur les DESC ;
- Dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action, à amener le gouvernement à signer, à ratifier et à mettre en œuvre les dispositions du protocole facultatif relatif aux DESC ;
- Mobiliser les ressources pour la mise en œuvre du plan d'action ;
- Amener la plate forme DESC CAM à publier et défendre un rapport alternatif sur les DESC au Cameroun pendant les trois années qui suivent ;
- Élaborer une stratégie de communication.

2. Aux Organisations Membres

- Prendre en compte l'approche DESC dans leur plan d'action ;
- Relayer les actions de la plate forme DESC CAM dans leur zone intervention ;
- Amener les acteurs de développement à mettre en œuvre des programmes alternatifs qui facilitent la jouissance des DESC par les populations ;
- Contribuer a l'élaboration des outils adaptés pour faciliter l'appropriation des DESC par l'ensemble des acteurs ;
- Mettre en place des comités d'observation et de surveillance de l'état de mise en œuvre des DESC dans leur zone d'intervention ;
- Restituer les résultats des présentes rencontres dans leurs organisations auprès de leur cible pour faciliter leur mobilisation ;
- S'engager dans la solidarité vis-à-vis des actions portées par les autres organisations membres et ciblant la promotion des DESC ;
- Contribuer dans mobilisation des ressources pour la mise en œuvre du plan d'action

- Contribuer à la rédaction des rapports sur l'état des droits de l'homme au Cameroun ;
- Participer activement dans les groupes thématiques pour faciliter la rédaction des rapports alternatifs sur les DESC au Cameroun ;
- Utiliser tous les canaux disponibles pour communiquer efficacement avec les cibles.

Fait à Yaoundé, le 16 Octobre 2009
Le Rapport de l'Assemblée Général.